



Dictionnaire des biens communs

sous la direction de
Marie Cornu
Fabienne Orsi
Judith Rochfeld

2^e édition mise à jour

QUADRICE



puf

AMBASSADE DES COMMUNS

L'Ambassade des communs (ADC) est une œuvre collaborative initiée en 2015 par Claire Dehove - WOS / Agence des Hypothèses à la Maison des Arts de l'Université Bordeaux-Montaigne. Il s'agit d'une commande du dispositif « Action Nouveaux Commanditaires » menée avec la médiation de l'association Pointdefuite.

L'Œuvre en tant que processus de commoning

Construite par Massimiliano Fuksas, la Maison des Arts abrite le Département Arts de l'Université. Cette belle enveloppe architecturale n'a pas vraiment été conçue pour les usages spécifiques du lieu. Les enseignements artistiques y sont atomisés et aucune rencontre productive et collaborative entre les différents départements ne s'y effectue du fait que nul espace de partage et d'interdisciplinarité n'y a été pensé. Des diagnostics, établis depuis 2004 par certains membres du corps enseignant, révèlent ces dysfonctionnements auxquels quelques expériences ont tenté de remédier sans aboutissement véritable.

Un groupe de commanditaires composé d'enseignants et d'étudiants décide alors de s'engager dans une « Action Nouveaux Commanditaires », sous forme d'une commande à un.e artiste, en l'occurrence Claire Dehove - WOS / Agence des Hypothèses. À l'issue de plusieurs rencontres avec ce groupe, et compte tenu du bilan diagnostiqué, WOS soumet une série d'hypothèses dont la pertinence est à évaluer collectivement selon leur impact sur la transformation des usages des lieux et leur effectivité comme agents actifs du commun. Les hypothèses émergent d'un travail de traduction, c'est-à-dire d'interprétation des indices recueillis auprès des usagers. Qu'ils soient enseignants, étudiants, membres administratifs, personnels d'entretien ou de régie, l'essentiel est de créer une communauté solidaire prête à s'accorder durablement sur des perspectives inventives pour la Maison des Arts. Émerge la création d'une institution abritant cette communauté. Une institution fictive mais néanmoins opératoire dans le réel, une instance plus ou moins visible, plus ou moins organisée, venant se superposer à la vie habituelle et aux usages des lieux plus ou moins prescrits par le cadre universitaire. Cette Ambassade, fiction élaborée elle-même comme hypothèse, existerait tangentiellement à son contexte d'inscription. Elle serait dédiée à approcher artistiquement et politiquement dans ce cadre donné un processus de *commoning*.

De la délégation à l'auto-institution

L'acte d'instauration de l'Ambassade des communs relève du co-autorat. Par pure opération sémantique, nommer l'ADC lui octroie en soi un large potentiel de vie. WOS et les Nouveaux Commanditaires en sont les initiateurs et ambassadeurs de référence au cours de ce processus d'activation et d'autonomisation de la communauté. L'œuvre prend corps au travers des individus qui l'intègrent, y contribuent et la représentent. Elle s'auto-définit au fur et à mesure que ceux-ci y développent des pratiques et des modalités d'organisation. **L'Ambassade des Communs est une œuvre globale dont le corps est une co-existence.**

Ce corps doit pouvoir inventer ses manières d'habiter les espaces. Il est donc nécessaire de travailler à la transformation des usages spatiaux de la Maison des Arts par des modélisations scénographiques. Les étapes (temps de réunion, de conception, de prototypage, de réalisation) sont intégrées aux programmes d'enseignement, ce qui favorise un engagement commun dans le projet. Le dispositif mobilier mis en place dans les deux grands halls est le Kit d'En-Commun composé d'une série de prototypes éco-designés avec les étudiants et en partenariat avec des artisans locaux. Le Kit d'En-Commun forme dans ces lieux de passage des configurations évolutives et interactives : salons, scènes-forum, zones de gratuité, concerts ...

Lors des soirées où l'Ambassade mobilise sa communauté pour élargir et rendre visibles les contributions interdisciplinaires et autres initiatives impromptues, le KIT configure les banquets participatifs. Il intègre aussi la zone de gratuité autogérée qui permet la mutualisation des services ou des compétences et aide au développement de la culture du don au moyen de documentations citoyennes, d'éco-partage et d'économie solidaire.

L'Ambassade étend la Maison des Arts vers ses dehors, notamment l'espace du campus. Elle installe sur cinq places de stationnement la Petite Maison du Commun, micro-architecture édifée sur un plancher-terrasse et bordée de jardins partagés. En collaboration avec le collectif Bruit du frigo, les étudiants l'ont conçue comme leur Cabane. Celle-ci abrite le bar-café-désiré par tous et le Bureau de l'ADC qui œuvre à la diffusion des valeurs et des initiatives de l'Ambassade et à leur transmission en chaque début d'année. Radio campus, qui siège sur la terrasse du bâtiment, contribue au rayonnement de la communauté des Ambassadeurs par une série d'émissions expérimentales. Toutes ces pratiques œuvrent à la gouvernance de la Maison des Arts comme un commun.

Les protocoles de gouvernance

L'Ambassade cultive sa dimension protocolaire et administrative par l'usage de tampons et de formulaires. Les chartes fixent les modalités de gouvernance approuvées par les Représentant.e.s ou les Ambassadeur.ice.s Chargé.e.s d'Affaires.

La Charte de Délégation assure la pérennisation des principes fondamentaux. Ces chartes empêchent la déperdition des décisions communes de base en les fixant publiquement. Si les chartes et la constitution des Anarchives (traçabilité et corpus en devenir) sont des protocoles déterminants, elles sont potentiellement biaisées par l'humour de leur (in) formulation et des situations qu'elles engendrent. L'agencement des espaces, la signalétique ou le formalisme administratif rendent plausible l'Ambassade des communs comme institution, mais elle se dévoile davantage comme « manœuvre », au sens québécois de performance furtive. Le repérage de son effectivité dans le réel est parfois ténu et appréhendable seulement sur des temporalités longues.

Vers une nouvelle juridicité pour l'Art

Au titre d'inductrice du processus élaboré en commun, l'Ambassade est amenée à négocier avec les attendus et les désirs, et donc à s'ajuster au fur et à mesure du déploiement de la « manœuvre » et de ses conséquences. C'est cette complexité qui fait œuvre au final, une œuvre plurielle qui appartient à ceux qui la rendent vivante. Au plan juridique, l'ADC met la commande publique à l'épreuve d'un changement de paradigme des statuts de l'œuvre, du droit d'auteur et de l'idéologie propriétaire liée à l'art. Dans la perspective de se doter de bases théoriques, l'ADC se délocalise et invite philosophes, sociologues, juristes, artistes, à des ateliers débats. Elle y fait notamment l'hypothèse que l'Action Nouveaux commanditaires pourrait considérer la commande artistique comme le produit d'un engagement citoyen et d'un diagnostic formulé conjointement. La commande publique est mise en débat en tant que pôle d'expérience et instance réflexive sur les biens communs. Des Anarchives sont réalisées afin de témoigner de la dynamique communautaire que l'Ambassade engendre à la Maison des Arts et au-delà et afin de favoriser son développement et son rayonnement. Les Anarchives constituent un corpus qui est partie intégrante de l'œuvre Ambassade des communs, de son mouvement et de la définition de ce que pourrait être un « Art des Communs ».

◆ L'Action Nouveaux Commanditaires est portée par la Fondation de France :
<https://via.hypothes.is/http://www.nouveauxcommanditaires.eu>. -
L'Ambassade des communs :
www.facebook.com/ambassadedescommuns. -
Dossier spécial dans la revue en ligne Sens Public <http://sens-public.org/article1383.html>. - Les films L'Ambassade des communs (2017) et L'Ambassade des communs/Ateliers-débats (2019) :
<https://wos-agencedeshypotheses.com/ambassadedescommuns>.

Claire DEHOVE & Sylvia FREDRIKSSON